MAIRIE DE LA DOMINELAIS

35390 ILLE ET VILAINE

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 035-213500986-20261019-2026053-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-053

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 13
votants 13 + 2 pouvoirs
pour 15

L'an deux mil vingt-six, le lundi dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LA DOMINELAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERTON Jean-Éric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 octobre 2026

PRESENTS : Mr BERTON – Mme MORICEAU - Mr HAUTBOIS – Mr HAMON - Mme CHOQUET - Mr BELLEIL – Mr JAHENY – Mme MEROT - Mr MONVOISIN - Mme GAGEOT - Mr CHIFFOLEAU - Mme GUINARD - Mr PEU

ABSENTS : Mme BOSSARD a donné procuration à Mr HAUTBOIS

Mme LEMOINE a donné procuration à Mme MORICEAU

Mme MORICEAU a été élue secrétaire

Objet : Avis sur le rapport d'activités 2025 du SDE35

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-39 disposant que le Président du syndicat mixte adresse chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité du syndicat, accompagné du compte administratif et du bilan d'activité ;

VU le rapport d'activité et le document de synthèse pour l'exercice 2025 transmis par le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) à la commune ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Maire de présenter ce rapport au Conseil Municipal et qu'il convient pour l'assemblée délibérante de prendre acte de sa communication et de formaliser un avis sur les actions menées par le SDE35 en 2025 sur le territoire départemental et communal ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire présentant les grands axes du rapport d'activité 2025 du SDE35, à savoir notamment :

Les actions mises en place pour réduire les consommations énergétiques ;

Les actions d'amélioration de l'efficacité énergétique ;

Les actions de développement des énergies renouvelables ;

Les actions de développement des solidarités ;

Les actions de mutualisation des moyens et des expériences ;

Les actions mises en place pour assurer le contrôle des concessions ;

Les actions de développement des moyens généraux.

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 035-213500986-20261019-2026053-DE

DÉLIBÈRE :

ARTICLE 1er : PRISE D'ACTE

Le Conseil Municipal **prend acte** de la présentation du rapport d'activité et du document de synthèse de l'exercice 2025 du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35).

ARTICLE 2 : AVIS SUR LE RAPPORT

Le Conseil Municipal émet un **AVIS FAVORABLE** sur le rapport d'activité et la synthèse 2025 du SDE35.

ARTICLE 3 : TRANSMISSION

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Président du SDE35 et à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine au titre du contrôle de légalité.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que devant.

Le Maire,

Jean-Éric BERTON

MAIRIE de LA BOMINELAIS
35 (Ille-et-Vilaine)